

Reconnaissance territoriale

Lieux de vie, de rencontre et d'échange, les territoires occupés par les campus de l'Université de Montréal font partie intégrante des terres ancestrales des premiers peuples.

Ses campus de Montréal, de Brossard, de Laval, de Saint-Hyacinthe, de Mauricie, de Lanaudière, de Rimouski, ainsi que ses installations au Mont Mégantic et dans les Laurentides, sont situés sur les terres des Kanien'kehá:ka, des Anishinabeg, des Abénakis, des Atikamekw, des Innus, des Hurons-Wendats, des Wolastoqiyik Wahsipekuk et des Mi'gmaq.

Ces nations n'ont jamais cédé leurs droits ni leur souveraineté sur ces terres et sur ces eaux.

Le SGPPUM, qui reconnaît les conséquences dévastatrices de la colonisation sur tous les premiers peuples, aspire à conventionner cette reconnaissance et à faire de l'UdeM un lieu de travail résolument ouvert à ces derniers.